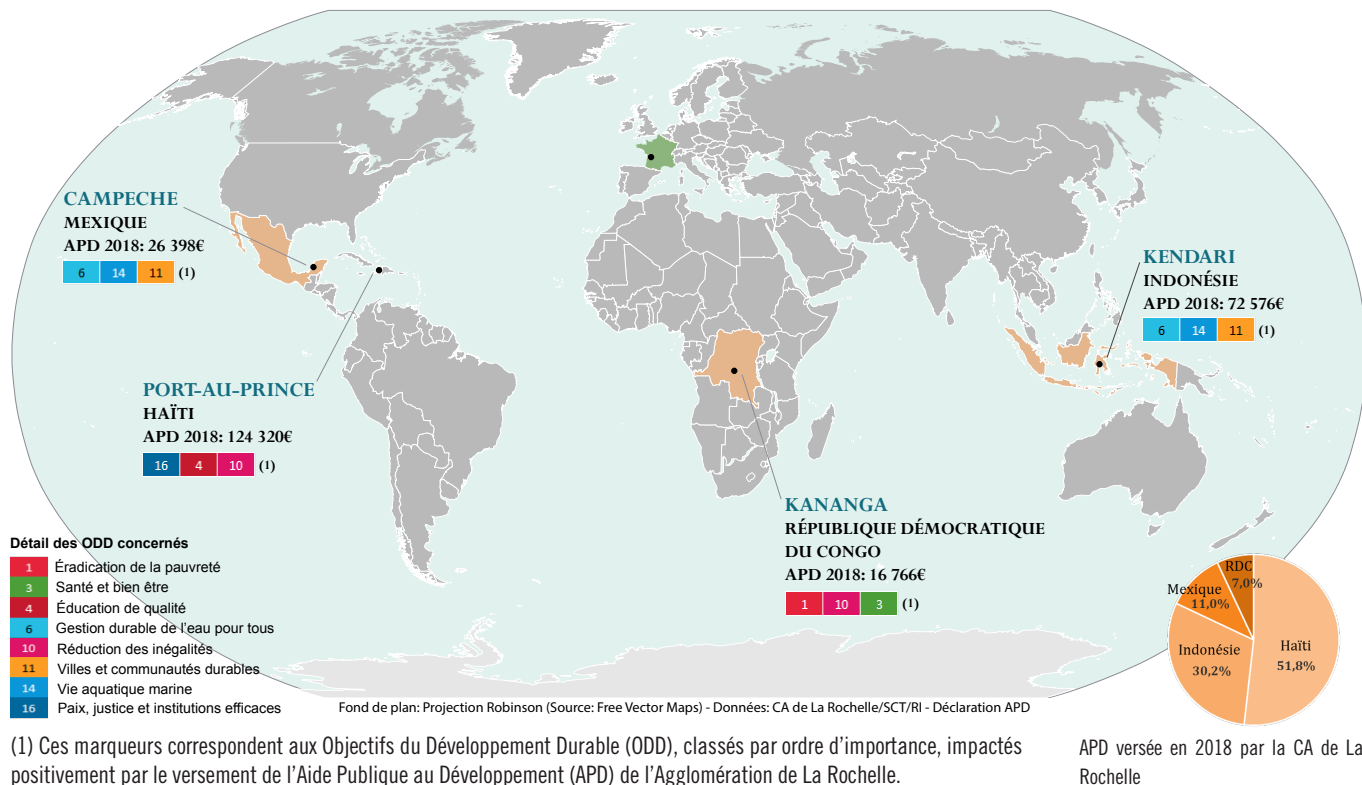


● LA CARTE LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES



À l'échelle internationale, la Communauté d'agglomération de La Rochelle est engagée auprès de 4 villes partenaires dans des échanges de coopérations décentralisées: Port-au-Prince, Kendari, Campeche et Kananga. L'objectif est de partager les compétences et l'expertise technique de l'Agglomération dans différents domaines tels que l'eau, le développement durable, la formation professionnelle ou encore l'éducation et permettre ainsi la réalisation d'actions spécifiques.

Dans le cadre de ces programmes de coopérations bilatérales, la CA de La Rochelle a alloué en 2018 une enveloppe totale de 240 060 € d'aide publique au développement (APD) à destination de ces villes. Cette ressource comprend entre autres, le financement d'actions directes engagées par la collectivité elle-même ou

par le biais d'associations mais aussi la valorisation du temps de travail consacré à ces missions.

Plus de la moitié de l'enveloppe totale a été attribuée à Port-au-Prince afin de financer des actions dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle.

Près d'un tiers a été affecté à la ville de Kendari dans des projets relatifs à l'eau et l'assainissement, avec l'ambition pour celle-ci de devenir la première ville littorale durable de l'archipel indonésien.

Le même type de coopération technique est engagé avec Campeche au Mexique grâce à une aide en 2018 de l'ordre de 26 383€ soit 11 % de l'APD totale.

Pour finir, 7% du budget a été versé à la ville de Kananga afin de soutenir des actions en santé de base, notamment la formation du personnel de santé et l'aide médicale d'urgence. À noter toutefois,

qu'en raison de l'instabilité politique du pays et de conflits dans la zone, les actions sont suspendues en 2019.

Afin de mesurer l'impact de l'APD, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères propose de s'appuyer sur les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 adopté en 2015 par l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, dans l'Agglomération, ce sont 8 ODD parmi les 17 qui sont mobilisés dans le cadre des actions menées. À Campeche et Kendari, les actions sont davantage liées à la gestion durable de l'eau et à la protection de la vie marine, à Port-au-Prince, ce sont les ODD relatifs à l'éducation et à la réduction des inégalités qui sont impactés, alors qu'à Kananga, il s'agit des ODD visant à la résorption de la pauvreté et à une meilleure santé.

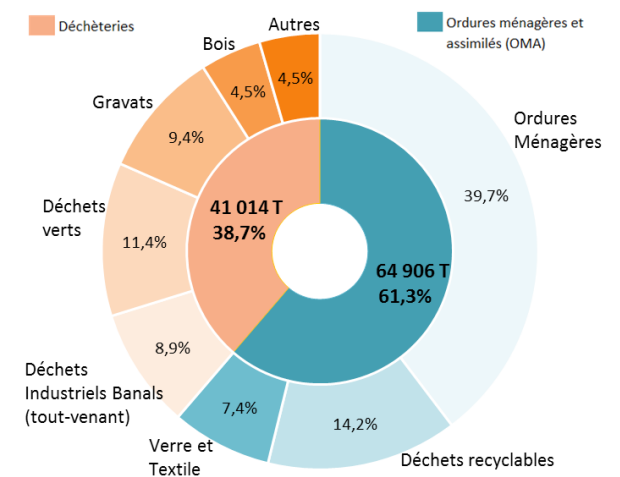
23 526 597

● **LE CHIFFRE** – C'est le montant total en euros en 2018 issu de la taxe transport, au taux de 1,7% sur la base de l'assiette des salaires, versée par les employeurs privés et publics de l'agglomération ayant au moins 11 salariés. Ce chiffre est en augmentation de 1,02 % par rapport à 2017. Source : CA de La Rochelle /Service Mobilité et Transports

● ZOOM SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Répartition des tonnages par nature de déchets en 2018

Source: Service Gestion et Prévention des Déchets, CA de La Rochelle, 2019



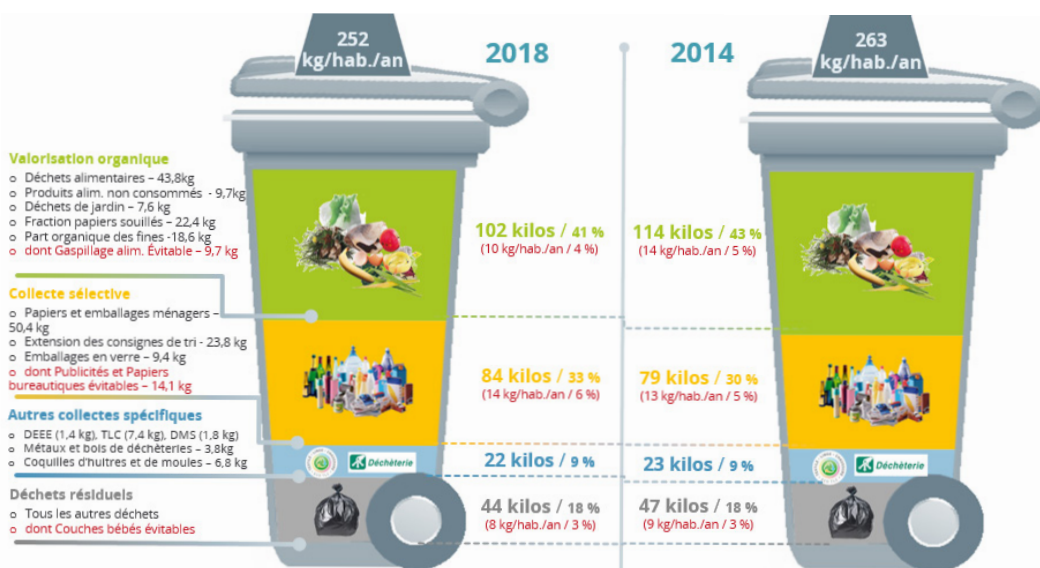
Alors que les ordures ménagères (OM) constituent le poste de déchets le plus important (39,7% des DMA en 2018), cette étude révèle que seulement 18% des déchets jetés dans les bacs bleus devraient idéalement s'y retrouver, le reste pouvant être évités ou détournés.

En 2018, sur les 252 kg en moyenne d'OM collectés par habitant, 102 kg soit 41% sont des déchets alimentaires et organiques (déchets verts et papiers souillés) qui pourraient être valorisés, pour du compost notamment.

Toutefois, on note une baisse du poids moyen de ces déchets compostables par habitant entre 2014 et 2018 de l'ordre de 12kg. Également, un tiers des déchets contenus dans le bac bleu sont des déchets relevant de la collecte sélective, c'est 3 points de plus qu'en 2014 malgré une extension des consignes de tri en 2017 permettant l'intégration des plastiques

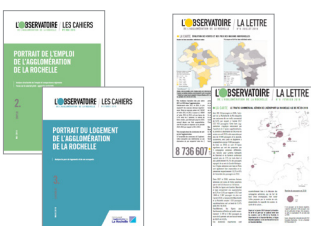
Composition moyenne d'une poubelle d'ordures ménagères (bac bleu) d'un habitant dans l'agglomération rochelaise

Source : Étude sur la caractérisation des ordures ménagères résiduelles, des déchets de collecte sélective et des refus de tri menée par Ecogeos en 2019



souples et rigides dans les bacs jaunes. Pour finir, 9% de déchets comme les coquilles d'huitres ou encore certains métaux devraient être apportés en déchèterie.

La connaissance statistique trouve une application directe dans le suivi des politiques publiques. À ce titre, les études menées sur la caractérisation des ordures ménagères résiduelles permettent d'identifier et quantifier les gisements évitables ou détournables en matière de prévention des déchets. Les deux analyses de 2014 et 2018 permettent également d'en mesurer les évolutions.



● LES PUBLICATIONS

Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 10 et le Cahier n°3 consacré au logement.